

## CONTRAT 005492 – Participants actifs

### RENOUVELLEMENT AU 1<sup>er</sup> mai 2017

À la demande du comité d'assurances, vous trouverez ci-dessous la tarification relative au contrat d'assurance collective couvrant Les avocats et notaires de l'État québécois pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 30 avril 2018.

### TARIFICATION PAR PÉRIODE DE 14 JOURS en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017

Protection	Taux par 14 jours
<b>RÉGIME DE BASE</b>	
Assurance vie de base de l'adhérent	0,2076 % du salaire
Assurance mort ou mutilation accidentelles	0,0451 % du salaire
Assurance vie des personnes à charge	1,67 \$ par famille
Assurance salaire de longue durée	0,6732 % du salaire
Assurance maladie	
Individuelle	60,84 \$*
Monoparentale	97,45 \$*
Familiale	141,04 \$*
<b>RÉGIME INTERMÉDIAIRE</b>	
Assurance vie de base de l'adhérent	0,2076 % du salaire
Assurance mort ou mutilation accidentelles	0,0451 % du salaire
Assurance vie des personnes à charge	1,67 \$ par famille
Assurance salaire de longue durée	0,6732 % du salaire
Assurance maladie (incluant soins dentaires)	
Individuelle	78,92 \$*
Monoparentale	127,82 \$*
Familiale	183,80 \$*
<b>RÉGIME ENRICHIS</b>	
Assurance vie de base de l'adhérent	0,4152 % du salaire
Assurance mort ou mutilation accidentelles	0,0903 % du salaire
Assurance vie des personnes à charge	1,67 \$ par famille
Assurance salaire de longue durée	0,6732 % du salaire
Assurance maladie (incluant soins dentaires et soins oculaires)	
Individuelle	95,73 \$*
Monoparentale	152,93 \$*
Familiale	222,42 \$*

\* La contribution de l'employeur doit être soustraite de cette prime totale (employé/employeur).

### TARIFICATION PAR PÉRIODE DE 14 JOURS en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017 (suite)

Assurance vie additionnelle de l'adhérent (en pourcentage du salaire)				
Âge de l'adhérent	Homme		Femme	
	Fumeur	Non fumeur	Fumeuse	Non fumeuse
- de 30 ans	0,1040 %	0,0780 %	0,1040 %	0,0520 %
30 à 34 ans	0,1040 %	0,0780 %	0,1040 %	0,0520 %
35 à 39 ans	0,1560 %	0,1040 %	0,1040 %	0,0780 %
40 à 44 ans	0,2600 %	0,1560 %	0,1820 %	0,1040 %
45 à 49 ans	0,4160 %	0,2600 %	0,2600 %	0,1820 %
50 à 54 ans	0,6760 %	0,4160 %	0,4160 %	0,2600 %
55 à 59 ans	1,1180 %	0,6760 %	0,6760 %	0,4160 %
60 à 64 ans	1,7680 %	1,0920 %	1,0400 %	0,6240 %
65 à 69 ans	2,3920 %	1,4820 %	1,4040 %	0,8840 %
70 à 74 ans	3,8740 %	2,4180 %	2,4700 %	1,5340 %
Assurance vie additionnelle du conjoint (taux par 10 000 \$ d'assurance selon le sexe du conjoint)				
Âge de l'adhérent	Homme		Femme	
	Fumeur	Non fumeur	Fumeuse	Non fumeuse
- de 30 ans	0,40 \$	0,30 \$	0,40 \$	0,20 \$
30 à 34 ans	0,40 \$	0,30 \$	0,40 \$	0,20 \$
35 à 39 ans	0,60 \$	0,40 \$	0,40 \$	0,30 \$
40 à 44 ans	1,00 \$	0,60 \$	0,70 \$	0,40 \$
45 à 49 ans	1,60 \$	1,00 \$	1,00 \$	0,70 \$
50 à 54 ans	2,60 \$	1,60 \$	1,60 \$	1,00 \$
55 à 59 ans	4,30 \$	2,60 \$	2,60 \$	1,60 \$
60 à 64 ans	6,80 \$	4,20 \$	4,00 \$	2,40 \$
65 à 69 ans	9,20 \$	5,70 \$	5,40 \$	3,40 \$
70 à 74 ans	14,90 \$	9,30 \$	9,50 \$	5,90 \$

Assurance vie additionnelle des enfants à charge  
(taux par 10 000 \$ d'assurance)

0,33 \$

Ces taux n'incluent pas la taxe de vente de 9 %.

**Veillez joindre ce feuillet à votre brochure explicative.**

(Mai 2017)